VILLE D'
ORVAULT

Compte-rendu

Référence de l'instance :	**CONSEIL DE QUARTIER**
Quartier :	**BOURG**
Date :	**10/03/2015**
Lieu :	Salle Pacaille
Début et fin de séance :	18h40 – 21h05

Taux de participation 66% (7 non excusés)

Participation :

Présents : Ville - Elus : Christian Ardouin ; André Nyamsi ; Dominique Follut
Ville – Techniciens : Florence de Vasson
Nantes Métropole : Géraldine Sorin
Membre des instances : Michel Barbier ; Cécile Bremaud ; Laetitia Duchamp ; Raymond Durfort; Jean-Marie Giummarra ; Dominique Gomez ; Christophe Jouin ; Patrick Kuchler ; Olivier Lamachère ; Pierrick Le Bigot ; Jean-Pierre Lemasle ; Catherine Menard ; Michel Morel ; Patrick Pajot ; Cédric Pilard ; André Provost ; Marie-Agnès Rahal ; Louis Robert ; Virginie Savourat

Excusés : Christophe Angomard ;Jean-Claude Denis ; Jean-Michel Hivert ; Anne Maguero
Absents : Lauriane Bardon ; Samuel Bouchrane ; Nicolas de Salins ;
Catherine Dekyspotter ; Fanny Hervé ; Nicolas Marquant ; Frédéric Rouxel ;

PREAMBULE : Phase de lancement des conseils de quartier:
Cette réunion du conseil de quartier était la première du mandat à l'échelle du seul quartier.
Elle avait pour objectif
1/ l'installation du conseil de quartier
2/ le partage des éléments remontés lors de la déambulation de janvier faites par 50% des membres du conseil de quartier pour enrichissement ou amendement éventuels
3/ la définition de la feuille de route en terme de :
- suivi des demandes de gestion quotidienne
- évaluation des thèmes à travailler
- attentes des différents membres du conseil de quartier

4/ l'information sur les questions diverses remontées préalablement par les membres

Le format en plénière, avec un nombre conséquent de participants, et la fréquence des conseils de quartier ne fondent pas ce temps comme un temps de travail mais plus de partage d'informations, d'avis et de suggestion d'axes d'intérêt. Au regard des échanges, seront proposés des temps de travail dans le cadre de groupe de travail plus restreint, dont la restitution se fera en plénière.

1. Tour de table

La ville se propose de géolocaliser à la rue les membres du conseil de quartier et d'y associer, si autorisation, l'adresse mail, pour permettre des échanges entre les membres en dehors du conseil (covoiturage, groupe de travail...). Il est proposé de la publier par quartier sur le site internet de la ville pour permettre aux habitants du quartier d'entrer en contact avec un membre du conseil de quartier et de faire remonter de l'information

Un mail sera envoyé à chaque membre pour valider la possibilité de communiquer son mail dans les conditions exposées ci-dessus.

2. <u>Restitution de l'état d'avancement du groupe de travail « Charte Démocratie Participative »</u>

Présentation : Patrick PAJOT et Jean-Marie GIUMMARRA, membres du groupe de travail

Résumé : Groupe lancé le 9 janvier 2015 pour une proposition de charte à délibérer fin 1er semestre 2015 – 8 participants réguliers et actifs. Prochaine séance : 27/03/2015 pour partage des travaux avec les élus et les techniciens ville et Nantes Métropole

Questions	Informations / remarques	Action
Quand sera-t-elle effective ?	M. Ardouin précise que la charte vivra la durée des 6 ans de mandat et devrait être présentée en Conseil Municipal en mai-juin prochain. Il est donc important de bien la travailler avec les habitants et de la partager largement. ► Elle devra être un socle référent pour tous les temps et instances de démocratie participative de la ville. ► Il pourra en découler des modes d'emploi par instance. ► Des amendements pourront être apportés au regard des remarques du comité de vie. Pour les conseils de quartier, le groupe de travail proposera un mode d'emploi à partir de la remise à plat du règlement existant et des travaux déjà produits. Les membres des conseils de quartier seront informés de sa clôture et de son passage en conseil municipal.	GW habitants Démocratie Participative
Il faut qu'elle intègre des engagements sur les résultats, et pas que des principes : la démocratie participative ne vivra dans la durée que si elle produit des résultats et que s'il y a un suivi de mise en œuvre / d'information	Ces engagements de résultat sont pour partie inclus dans différentes rubriques de la charte : les acteurs et leur rôle ; le suivi et l'évaluation; les engagements. M. Ardouin s'engage à informer régulièrement de l'état d'avancement - des demandes de gestion du quotidien (niveau de faisabilité, éléments de calendrier) - plus globalement de la feuille de route qui ressort de la déambulation	Service Proximité Démocratie Participative
Rôle de l'habitant modérateur	Il devra jouer le rôle de modérateur dans toutes séances (prise de parole, temps, rappel aux engagements, respect de l'ordre du jour : écoute mutuelle, respect des points de vue…). Cf. rôle du rapporteur dans la déambulation. *« C'est le gardien du temple »*	GW habitants

3. <u>Restitution de la déambulation de quartier (30/01/2015)</u>

Présentation : Florence DE VASSON - ville

Résumé : Une déambulation a eu lieu sur le quartier le 17/01/2015 en présence d'habitants (9) et des élus de quartier, selon un circuit prédéfini de 5 haltes, afin d'évaluer les thématiques de travail possibles et les dysfonctionnements quotidiens.

Cette présentation sera amendée et complétée au regard de cette séance d'échanges.

Questions		Information / décision
Halte 1 Jeanne d'arc	Fluidification du bourg : mesures transitoires / contournement ?	Des aménagements du périphériques (3 voies entre les portes de Rennes et d'Orvault) devraient contribuer à l'imiter le transit par Orvault.
	Confortation des liaisons douces sur le secteur 1/ cf. passage piéton effacé devant le caviste 2/ homogénéisation du traitement des passages piétons sur le bourg pour les rendre plus efficaces	1/ Traitement service proximité 2/ Nantes Métropole (recensement et étude)
	Hubert de la Brosse : problème de visibilité avec abri bus « plein » (face publicitaire) / rue du Raffuneau	• Traitement service proximité • L'arrêt de bus est intéressant à maintenir à cet endroit : effet de fluidification de l'arrêt de bus situé sur chaussée avant rond-point (à condition que pas dépassement illicite)

Halte 2 Frébaudière	Stationnements pour l'école insuffisants : faisabilité d'utilisation provisoire de la réserve foncière / calendrier de travaux école ? + Rappel de la difficulté à en sortir.	• Le début de chantier de l'école du Vieux Chêne devrait intervenir en 2016 pour une livraison en 2018.La réserve foncière devrait servir de base arrière du chantier pour stockage de matériel dès l'automne 2015. L'organisation du chantier sera calée avec l'équipe projet retenue et les calendriers affinés. • Un jury a eu lieu et a retenu 4 projets (classement). Dominique Follut, élu à la jeunesse et aux familles, présentera le projet retenu au prochain Conseil Municipal.
	Cheminements piétons pour les personnes âgées dont celles de la maison de retraite – depuis Raffuneau > Ormedo : trottoir en pente tout du long, réserve foncière pas aménagée avec cheminement vers école et ormedo.	• Ce type de reprise pourrait intervenir en fin de travaux lourds (Vieux chêne). • Dominique Follut annonce la révision de toutes les circulations autour de l'école en lien avec le projet. L'entrée de l'école se fera du côté du parking de la Frébaudière. • Proposition d'intégrer dans cette réflexion / circulation la prise en compte des usages / besoins de circulation / connexion à aménager ?
	Problème de manque de parkings sur le bourg, un frein à une réelle dynamique commerciale. Congestion particulière des stationnements sur certaines heures de la journée et pour des commerces à fort flux	• Proposition de réactiver le groupe de travail Stationnements pour ouvrir une réflexion sur les stationnements (actuels et prospectifs) • Voir les études faites (pharmaciens, Nantes Métropole, ABO…)
Halte 3 Vallon	Où en est le projet d'implantation de la nouvelle aire de jeux aux Garettes ?	Voir pour réactiver le groupe de travail Aires de jeux
Halte 4 Combattants	Aménagement des bas-côtés rte St Joseph : faisabilité d'un cheminement piéton côté cimetière depuis la chapelle des anges > Combattants ?	
Demandes de gestions	Quel traitement ?	**Rappel du suivi des demandes de gestion quotidienne** : c'est le service PROXIMITE de la ville qui gère les demandes d'actions curatives / entretien, sécurité ou danger, en lien avec Nantes Métropole et les autres services de la ville, via un outil de partage d'informations Oasis. 2 filtres sont pratiqués pour planifier les interventions : - Détermination de la collectivité compétente - Définition de la teneur de l'intervention - 3 niveaux : 1. la gestion quotidienne des espaces 2. une demande plus lourde d'aménagement qui passe par une étude technique et budgétaire l'inscription au programme d'entretien de l'ensemble du patrimoine (ex : c. de gaulle)
Déambulation complémentaire	Calendrier possible pour La Salle ?	• Selon l'importance des questions et attendus, elles pourront prendre la forme o d'une visite terrain associant les riverains demandeurs en premier lieu (en cours de calage sur le Doucet et la zone rurale). o d'une déambulation plus importante ouverte aux membres du Conseil de quartier habitant le secteur, aux riverains, aux partenaires • Mail à envoyer à m3dp@mairie-orvault .fr pour sollicitation en précisant attendus / points souhaités / questions

3. Questions diverses

Lieu	Questions	Informations / remarques	Action
Contournement	Etat d'avancement	• Ce dossier est en attente de partage de responsabilités à intervenir entre la métropole et le conseil général et a pris du retard du fait du projet national de transferts de compétences dont les voiries d'agglomération entre conseils généraux et métropoles. • Les arbitrages politiques et financiers qui y sont liés continuent de retarder le dossier, ce qui recule les échéances de réalisation d'autant. • Les études d'opportunité et de faisabilité faites ne seront pas reprises.	
Garettes	Planning des prochaines étapes	• En cours d'étude, pas de planning défini à ce jour • Calage d'une réunion d'information avec le service urbanisme de la ville pour aborder les questions relatives à la ZAC : projets en cours et à venir, zones humides…	Démocratie participative
Maillardière, Montéguère, Perrières, Doucet	Possibilité d'un éclairage public. Ce secteur est vraiment dangereux pour les enfants (pas de trottoir)	• Il n'est pas prévu d'extension de l'éclairage public dans ces secteurs • Un marquage au sol a été refait mais ne suffit pas au regard du nombre d'enfants et du manque de trottoir. Une solution alternative de juste éclairage ou balisage est à étudier.	Nantes Métropole
Entre Gagné et entrée de Bourg	Détritus nombreux : nettoyage prévu ? désherbage des trottoirs ?	• Traitement Service Proximité : nettoyage et désherbage • Voir pour des actions de sensibilisation : nettoyage « citoyen », sensibilisation des jeunes du club de foot	
Entre St Joseph et Maillardière	Devenir des terrains (champs + espace boisé)	Pas de réflexion pour le moment. Quoi qu'il en soit, si cela devait bouger, pas avant échéance PLUm car nécessité de changement de zonage.	
R. Robert Le Ricolais	Raison de la non préemption de l'habitation mitoyenne du tabac presse ?	• Le bien est situé dans le périmètre de la ZAC, mais la ville a renoncé à le préempter. • Point de perspective intégré dans la réunion qui sera calée avec le service urbanisme de la ville pour aborder les questions relatives à la ZAC	
Chemin du doucet	Etat des trottoirs	Calage en cours d'une rencontre sur site : les membres du CQ habitant le secteur seront conviés	Service Proximité

Lieu	Questions	Informations / remarques	Action
Place J. d'arc	Devenir de la boucherie et plus globalement des espaces commerciaux	• Un périmètre d'étude a été validé par le conseil communautaire du 27/06/2014 sur ce secteur. Une étude de programmation urbaine prenant en compte le commerce et la circulation est envisagée mais elle n'est pas programmée à ce jour. • Présence de 3 à 4 marchands ambulants le dimanche matin : en cours de confortation	
Chemin de l'Aulne / voie verte	Valorisation des zones humides ?	• Un aménagement paysagé sera réalisé dans le cadre de la ZAC : planning non arrêté à ce jour. • Point intégré dans la réunion qui sera calée avec le service urbanisme de la ville pour aborder les questions relatives à la ZAC	
Orvault	Stationnements sur trottoir : sensibilisation de la police municipale prévue ? Verbalisation à poursuivre régulièrement sur certains espaces (efficacité)	• Le stationnement sur trottoir est interdit, il reste cependant difficile d'assurer une verbalisation en temps réel. Toutefois la police intervient systématiquement à proximité des écoles et sur les axes les plus fréquentés par les piétons. • Cette problématique d'incivilité étant commune à plusieurs quartiers, voir pour constituer un petit groupe de réflexion sur la mise en œuvre d'actions citoyennes de sensibilisation, en lien avec la Police Municipale	Police municipale Démocratie participative
Orvault	Présence de panneaux publicitaires de divers constructeurs sur la voie publique	• Les grands panneaux situés dans la ZAC sont autorisés par NMA. Pour ce qui est des petits panneaux, ils sont en général posés le temps des constructions pour aiguiller les artisans notamment pour les livraisons de matériaux sur les chantiers. • Rappel à la règle et ramassage à faire	Service Proximité
Orvault	Demande de communication sur l'interdiction de brûlage de déchets verts (circulaire du 18/11/11)		Communication
Bourg	Y-a-t-il une réflexion en cours sur l'encadrement des jeunes plus nombreux : CSC ?	• Une réflexion a été amorcée sur le devenir de l'ancienne école en lien avec la jeunesse. Un groupe de travail pourrait se mettre en place en amont autour de ce questionnement. • Le CCJ par ailleurs travaille à un dispositif d'accueil des nouveaux jeunes orvaltais.	
NM	Comment NM préserve les cœurs de bourg ?	Réflexion intégrée dans le cadre du PLUm et abordable lors des ateliers PADD de juin 2015	Nantes Métropole

Décision

- ► Point régulier sur le tableau de suivi des demandes de gestion quotidienne
- ► Elaboration d'une feuille de route des groupes de travail à constituer selon enjeu thématique
- ► Réactivation du GW Stationnements
- ► Calage d'une réunion Urba pour faire un état d'avancement sur la ZAC des Garettes : projets en cours, état d'avancement des études, calendrier à venir, valorisation des zones humides, aires de jeux

Calendrier		
Rencontre de quartier	16 juin 2015 (16h -19h)	
Prochain Conseil de quartier	Novembre 2015	
Ateliers PLUM	26 mai + 2 juin + 22 juin + 23 juin (1 thème par séance)	Sur inscription
Groupe de travail inter-quartier Voisins solidaires	2 avril + 8 avril (option) + 27 mai 18h30	Sur inscription
Groupe de travail Stationnements Bourg et Commerces (actuels et prospectifs)	A caler	A réactiver et renouveler
Groupe de travail Aires de jeux	A caler	A réactiver et renouveler
Réunion d'information Garettes	A caler	
Autres groupes de travail quartier ou inter quartier (stationnements)	en cours de définition	

Contact : Mission Démocratie Participative - 02 51 78 31 28 ou M3DP@mairie-orvault.fr

Pièces jointes au compte-rendu :

- o Cartographie des membres Conseil de Quartier Bourg
- o Déambulation remise à jour